

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



à tous ceux qui sont venus témérairement nous accuser de palinodie et de manigance à nos anciennes convictions.

Nous n'avons exigé qu'un stage dont tout le monde reconnaît l'utilité au point de vue moral, et un diplôme de bachelier; et nous exigeons ces deux conditions de qui ?

Cette liberté, je le répète, est complète et sincère, et elle s'exercera non-seulement au profit de la religion, mais aussi de la philosophie, toutes les fois que la philosophie voudra; toutes les fois qu'elle se trouvera en gêne, ou méconnue dans d'autres écoles.

Voilà la liberté que nous vous avons donnée, et nous y avons ajouté, je n'hésite pas à le dire, l'abrogation implicite des mesures de proscription que contenait le décret des anciens lois, les anciens projets, contre les ordres religieux.

Maintenant il y a dans la loi des restrictions à l'usage de cette liberté; soit. Il y en a, selon moi, que la Constitution n'exigeait pas, du moins selon moi.

M. de Montalembert. Messieurs, je disais tout à l'heure que les conditions de liberté que donnait notre projet de loi étaient sincères et complètes, malgré les restrictions que nous avons jugé à propos d'y admettre.

M. Dupin. à l'extrême gauche. Votre système est d'interrompre perpétuellement par vos conversations (Réclamations à gauche.—On n'interrompt pas !)

M. de Montalembert. Messieurs, je disais tout à l'heure que les conditions de liberté que donnait notre projet de loi étaient sincères et complètes, malgré les restrictions que nous avons jugé à propos d'y admettre.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 25 FEVRIER 1850.

Troubles au sujet de la loi des écoles.

Nous donnons dans une autre partie de notre feuille un extrait du Canadien qui résume le récit des troubles fâcheux qui ont eu lieu, dans quelques localités, au sujet de la loi des écoles.

N. T. C. F., Vous ferez donner à vos enfants une bonne éducation, une éducation qui les mette en état de faire de bons chrétiens et de bons citoyens; car c'est là après la vie, le premier de tous les biens.

tagé ici à l'envi nos sentiments sur cette mort bienheureuse, et ils se sont trouvés bien plus portés à invoquer sa mémoire, qu'à prier pour son soulagement.

Les fruits de bénédiction, que produisit l'héroïque sacrifice de P. Jogues, peuvent être regardés comme sa plus belle couronne.

La rage des Iroquois, écrivait de Québec cette année là le P. Jér. Lalemant leur supérieur, ne rendra pas inutile le mystère de la croix de Jésus-Christ.

Ces effets salutaires s'étendirent jusqu'en France, et dans une circonstance qui touche de près aux intérêts du Canada.

Peu de temps après, le récit des souffrances et de la mort du P. Jogues, lui tomba entre les mains, et cette lecture changea entière-

ments que vous donne le gouvernement pour le soutien des écoles.

Les intrigants politiques, au lieu d'abuser le peuple et de le démoraliser, devraient bien plutôt prêter l'oreille à de telles paroles, inspirées par un amour si pur et si désintéressé.

Question Universitaire.

Si l'Eglise a ses moments d'amers déboires dans les discussions de la Chambre Française, elle a aussi ses heures de victoire et de triomphe. S'il se trouve un Victor Hugo pour faire du scandale, de l'emphase et de la déclamation; pour entasser injures, insinuations, sarcasmes, mensonges historiques, invectives et blasphèmes; il se trouve aussi des orateurs, comme M. Poujoulat, dont nous avons reproduit le discours dans notre dernière feuille, pour flétrir ces furibondes excentricités, pour en montrer le côté ridicule et le côté odieux, pour stigmatiser ces mélodramas de tribune, pour protester contre cette hypocrisie révoltante, qui, pour frapper l'Eglise, la masque sous le nom de parti d'extrême.

Aujourd'hui nous reproduisons la noble et puissante parole portée en faveur de la cause catholique devant l'Assemblée par M. de Montalembert. Nous n'avons pas besoin de louer l'éloquence, le talent, le succès de l'orateur.—M. de Montalembert a exposé le mal qui a rendu la guerre avec l'université nécessaire, et le remède qui seul peut rendre la paix possible.

BULLETIN.

Le thème annexioniste.—Le Courier des Etats-Unis et la presse de l'Union.—Condition de l'habitant en Canada.—Abolition de l'esclavage aux Etats-Unis; résumé de la question.—Annexion de la Californie.

Nous lisions dans un journal canadien, il y a peu de jours, que la cause de l'annexion avait beaucoup grandi depuis quelques semaines. La portée de cette cause nous était déjà connue dès son apparition sur le programme, mais nous ne voyons pas quelles proportions elle aurait pu atteindre, jusqu'à ce moment, en dehors du cadre qu'elle embrassait.

Les journaux de ce pays, français ou autres qui s'expriment à l'émulsion en faveur de la thèse annexioniste, s'émouvent encore de la dépêche de lord Grey, et puisent dans le contenu de ce document d's encouragements à persévérer dans l'agitatio de cette mesure.

L'Angleterre est implacable, elle ne nous accordera rien, parcequ'elle ne nous reconnoît pas. Agissons-nous ! unissons-nous ! que le poids de nos pétitions fasse craquer le bureau de l'orateur, et qu'un bruit de ce meuble brisé, la chambre des communes soit avertie que nous sommes ici des milliers d'hommes écrasés par les iniquités.

S'il faut en juger par cette citation, le parti annexioniste aura aussi recours, comme il a fait le peuple d'Irlande, aux pétitions: mais il est probable que le poids des pétitions ne fera pas craquer de sitôt le bureau de l'Orateur.

Le Courier des Etats-Unis qui, de son côté,

favorise le mouvement annexioniste, avoue que la question annexioniste est un problème qui n'est pas encore constitutionnellement posé. Au surplus, quoiqu'il paraisse vouloir attribuer une autorité officielle aux actes de l'association annexioniste, il exprime, à son insu peut-être, le véritable état de la question annexioniste par ces réflexions qui lui sont applicables:

En de pareilles questions toutefois, la voix de la presse de parti n'a qu'une valeur relative, car son langage peut paraître la conséquence forcée de ses antécédents, autant que l'expression réelle d'un vœu général. C'est à l'opinion publique, pour laquelle le passé ne constitue jamais un engagement absolu, de sanctionner l'attitude prise par les journaux, en se formulant dans le même sens, ou de les condamner au contraire par un silence qui les laisse dans l'isolement de leurs doctrines.

Or, l'opinion publique se montre anti-annexioniste.

On voit que, tandis que la république voisine excite en Canada la convoitise de ses administrateurs, certaines feuilles de l'Union, par une réciprocité d'attention bien naturelle, s'occupent aussi de nous et de notre avenir. Cependant la manière de voir du Courier des Etats-Unis à notre sujet n'est pas partagée par toute la presse de New-York, non plus que par l'Evening Express, qui appuie sur les considérations aux quelles s'est livré le Times de Londres dans un article à l'adresse des différents partis politiques en Irlande, en Canada et aux Etats-Unis.

Tout considéré, le sort d'un habitant canadien n'est des plus enviables. Dans tout le monde, il n'y a pas un homme civilisé qui supporte des taxes aussi légères. Il suffit à la population d'environ 25 7. par tête pour les dépenses du gouvernement, le surplus des contributions, qui ne sont pas élevées, servant à acquitter l'intérêt d'une dette contractée pour des chemins, les canaux et autres améliorations dont la province sera probablement à même de profiter avant longtemps. La législature impériale a, par des mesures récentes, supprimé pour le Canada une protection commerciale qui ne lui avait jamais procuré d'avantages permanents ni considérables, tandis que la liberté de navigation a donné des facilités nouvelles à l'écoulement de ses produits et à l'emploi de ses vaisseaux. Quelque soit l'effet de cette mesure dans les autres parties de l'empire, il n'est pas douteux que le Canada devra profiter considérablement de ses avantages.

La lutte législative entre les Etats du sud et les Etats du nord de l'Union au sujet de l'abolition de l'esclavage se continue avec une égale persistance des deux côtés. Pour opérer cette scission profonde au sein de la république des Etats-Unis, il n'a pas fallu plus que la tentative d'annuler l'esclavage, dont la culture de la partie sud de son territoire profite, mais qui nonobstant cela, fut de tout temps considéré comme un tache et un malheur.

Il a été question de savoir si l'abolition demandée pouvait être obtenue sans le consentement des Etats intéressés à maintenir l'esclavage et si le congrès avait un tel pouvoir.

Les Etats du sud ont prétendu qu'il faudrait le concours de leur souveraineté à cet effet. Il est vrai que les pouvoirs du congrès semblent devoir être limités aux cas énoncés dans la constitution. Parmi ces cas énumérés dans la section 3. ne se trouve point le droit d'abolir l'esclavage dans les Etats où il est établi; plusieurs articles de la constitution reconnaissent même formellement la servitude (entre autres sect. 2. art. 4). Enfin l'article 10 du supplément à la constitution dit que tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément attribués au gouvernement fédéral des Etats-Unis, sont réservés aux Etats particuliers.

Le parti de l'abolition ne se rend point à ces raisonnements; il insiste. C'est afin d'ajuster ce différend et de prévenir les malheurs, que M. Clay a proposé tout récemment l'adoption d'un compromis qui n'a pas eu d'effet. Le mot de dissolution de l'Union a été prononcé par les Etats du sud et est devenu le mot de ralliement. Plusieurs requêtes ont été présentées au congrès demandant la dissolution de la république; et, il n'y a que peu de jours, M. Clay a demandé l'expulsion de tout sémi-

teur par qui serait présentée une requête dans ce but.

Le Courier des Etats-Unis trouve moins menaçants aujourd'hui ces symptômes de dissolution de la confédération américaine; il dit que les esprits se calment et que le nord est moins fongueux qu'on ne l'a vu sur cette question. Voici comment il s'exprime:

Mais si les meneurs politiques, si les factieux de toutes les nuances suivent encore la voie pleine de périls où la passion les a lancés, le peuple en est déjà, si nous ne nous méprenons pas, en second mouvement, à ce second sober thought, comme dit si énergiquement la langue de ce pays, qui doit empêcher d'arriver aux catastrophes. Il se dit qu'après tout l'Union a un autre moyen de prix que toutes les théories d'une petite horde de fanatiques, et qu'il serait bien fou de se prêter aux projets destructeurs de quelques têtes chaudes ou de quelques ambitieux. Un moment étourdi par tout le bruit qui s'est fait durant ces derniers mois, il revient à cette raison, à ce bon sens pratique qui lui a jamais fait défaut jusqu'à ce jour. Il commence à faire entendre sa voix; elle ne tardera pas à dominer complètement les criarderies de ceux qui travaillent sans vergogne à attiser les antipathies de latitude.

L'admission (annexion) de la Californie au nombre des Etats confédérés rencontre des obstacles. Dans la séance du 18, au congrès M. Downs s'y est formellement opposé, surtout en considération de la grande étendue de la Californie. Mais le grand sceau de l'état californien est déjà fabriqué au coin de la république et orné de trente une étoiles, marquant 31 Etats parmi les quels il s'est déjà assigné une place.

Album littéraire et musical de la Minerve; cinquième année; livraison de Janvier 1850. Publié à Montréal par Ludger Durocney, A. 15 Rue St. Vincent.

Bien des personnes sans doute sont portées à croire que la critique que nous faisons chaque mois de l'Album de la Minerve est à peu près inutile; que c'est du temps perdu; nous savons du moins que quelqu'un s'est exprimé dans ce sens. Pour nous, nous sommes sous une impression différente, et croyons devoir continuer pour les raisons suivantes. D'abord, parce qu'une critique faite dans un bon esprit a toujours pour effet de faire éviter aux écrivains bien des manèges dans leur production, sans compter qu'ils y regardent toujours à deux fois avant de s'exposer aux remarques du critique. En suite, elle a pour résultat de tenir à l'écart et dans le silence bien des écrivains, qui sans cela ne se feraient nul scrupule de jeter à tout venant et à tout propos quelques uns de leurs écrits sans compter sans s'en soucier mérité aucun. Enfin un autre effet de la bonne critique est de rectifier le goût de bien des lecteurs, et de les engager à lire de bonne littérature qu'ils finissent par trouver agréable et digne de leur attention.

La livraison que nous avons à examiner aujourd'hui, est la première de cette année; il serait à souhaiter qu'elle soit toujours dans le mois pour lequel elle est destinée. Celle-ci, quoi qu'on en dise, n'en est pas moins fournie d'un bon nombre de morceaux bien choisis et fort intéressants; mais disons-le à regret, les productions indigènes n'y figurent que par leur absence. La culture de la littérature vaut pourtant bien autant que celle de l'oisiveté ou de vains plaisirs; c'est ce qui n'est pas encore assez compris.

C'est donc de la littérature étrangère que nous avons sous les yeux, et ce sont d'abord quelques pages de la plume de Marco de St. Hilaire, un des historiens de Napoléon et de son armée. Nous y lisons tous leurs faits et gestes à la mémorable bataille d'Austerlitz; on ne peut trop méditer ce terrible événement, qui, quoique glorieux pour la France et utile à l'Europe méridionale, a eût pas moins pour résultat la perte de bien des milliers d'hommes.—Vient ensuite le "Spectacle en famille." C'est un petit drame intitulé: "Midi à quatorze heures." Nous en recommandons la lecture et la méditation attentive à tous nos jeunes lecteurs et lectrices; ils ne pourront qu'en profiter sera un moyen pour plusieurs d'entre eux de reconnaître leurs défauts et de

s'en corriger, comme le firent Frédéric et sa compagne.

La même livraison de l'Album contient un extrait de la Méthode de chant de M. Dumorey intitulé Cinti; puis le commencement d'un voyage de Naples à Jérusalem qui paraît devoir être fort intéressant; et enfin une petite pièce de poésie qui est bien dite et dont les vérités ne seront pas contestées.

Avant le Rébus, l'Éclair de l'Album donne un procédé fort utile, qui devra produire sur tous les lecteurs l'impression de ce que dit le Rébus. Car si l'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas, le procédé devra bien émouvoir les esprits. On va peut-être encore nous parler d'indiscretion; mais nous, nous ne nous arrêtons pas pour cela. Nous supposons que la curiosité est toujours très puissante sur la terre, et nous ne manquons pas à la vérité jusqu'à croire que nos lecteurs et lectrices n'y sont pas un peu sujets. Du reste, si nos explications ne les satisfont pas, qu'ils écrivent "un rêve d'enfants," ils le trouveront à la fin de l'Album, qu'ils ne manqueront pas de recommander, parcequ'il mérite bien un encouragement libéral.—Communiqué.

Le gérant du Journal de Québec annonce, dans sa feuille du 21 courant, le projet de publier une feuille hebdomadaire à bon marché, dont chaque numéro contiendra la matière de trois numéros du Journal. Cette édition de la semaine coûtera 10 schellings pour 12, mois et 5 schellings pour 6 mois. Les abonnés de la compagnie auront 2s. 1d. de moins à payer que ceux de la ville. Toute personne qui, dans sa localité, fournira 7 abonnés aura droit gratis au 5e numéro.

Si le nouveau projet est encouragé, il commencera à être réalisé au mois de mai prochain.

Troubles de Saint Grégoire.

Voici quelques détails sur les troubles dont la paroisse de Saint-Grégoire, au Sud du fleuve, à deux lieues des Trois-Rivières, vient d'être le théâtre.

Il y a quelques semaines, les estimateurs de cette paroisse étaient occupés à y faire l'évaluation des propriétés foncières, lorsque dans l'espace d'une demi-heure, il se forma un rassemblement d'environ 300 hommes qui arrêtèrent les estimateurs, leur ôtèrent leurs listes et papiers, les emmenèrent prisonniers jusqu'au village, et les laissèrent ensuite s'en aller chez eux, avec menace néanmoins d'incendier leurs bâtiments, s'ils continuait à faire l'évaluation des propriétés. Ceci se passa vers la fin du mois dernier, et les officiers de la couronne, sur les dépositions qu'ils avaient en main, eurent de voir profiter de la session de la cour du banc de la reine, qui commençait le 2 du présent mois, pour soumettre au grand-jury un acte d'accusation contre cinq chefs de l'émeute; mais à peine contact d'accusation leur fut-il soumis qu'il fut rejeté par les grands-jurés. L'on n'avait encore réussi qu'à prendre deux des cinq chefs ainsi accusés; cependant le rejet de l'acte d'accusation ayant eu l'effet d'encourager les émeutiers, les autorités eurent de voir continuer les arrestations des personnes, un nombre de trente environ, contre lesquelles il y avait des dépositions; et le grand constable des Trois-Rivières eut ordre de mettre à exécution les mandats d'arrestation déjà lancés.

Le grand-constable se rendit sur les lieux avec ses assistants, mais ils furent entourés et repoussés par une troupe d'émeutiers qui les forcèrent de prendre la fuite et les pour suivre dans une vingtaine de voitures. Le grand-constable revint donc aux Trois-Rivières, et rendit compte au shériff de ce qui s'était passé. Pendant ces entrefaites, des garnisons de la garnison mettaient le feu, dans la nuit de jeudi et vendredi, aux bâtiments de M. Norbert Béliveau, l'un des estimateurs, qui en avait été menacé plusieurs jours auparavant. En moins d'un quart d'heure, sa grange remplie de grain et de foin, ses étables à vœs ses chevaux et autres animaux et ses voitures, furent réduites en cendres, sans qu'il pût rien sauver. On estime la perte à £300 au moins. Il paraît que d'autres individus étaient aussi menacés d'être traités de la même manière, que la paroisse était dans un état de véritable anarchie.

Aussitôt que les magistrats et le shériff de Trois Rivières eurent été informés de ce fait, ils demandèrent au général Rowan, par le télégraphe, de leur fournir un détachement de soldats, et une compagnie du 71e régiment descendit de Sorel à St. Grégoire. Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, à l'apparition de la troupe les émeutiers se rendirent prisonniers et donnèrent caution pour comparution aux Trois-Rivières.

Un correspondant du Montréal Courrier parle d'organisation contre la loi des écoles dans les paroisses du Saint-Esprit et de Saint-Monique, aussi bien que dans celle de Saint-Grégoire, et dit qu'on avait menacé de brûler l'église et le village de cette dernière paroisse. Le Pilot ajoute que les émeutiers menacèrent de traiter le curé comme lord Elgin et M. Le fontaine, avaient été traités à Montréal, sans doute à cause de son zèle pour l'encouragement de l'éducation.

Ce dernier journal dit qu'il y a eu des troubles de même nature dans les paroisses de Sainte-Scholastique et de Saint-Jérôme. Le major-Johnson et quatre hommes de la police montée de Montréal y sont allés, sur la fin de la semaine dernière, et ont réussi à prendre quatre des meneurs, trois Irlandais, nommé John Murphy, W. O'Connor et M. M'Avoy; et un Canadien français du nom de Chalifoux. Ils ont été amenés à Montréal samedi soir, après avoir subi un interrogatoire devant le cours de police, ont été admis à caution. Canadien.

ment ses dispositions: "Est-il vrai, s'écria-t-il, qu'on souffre si généreusement pour Dieu dans ces contrées là? Je consens volontiers que mes filles y aillent. J'en ai refusé une; je consens maintenant pour toutes les autres." On vit alors une sainte ambition de sacrifice, et une véritable rivalité de vertu, entre ces deux vierges chrétiennes qui briguaient la couronne de l'apostolat lointain, et même du martyre. Mais il n'en fallait qu'une, la plus jeune partie: c'est la Sœur Catherine de St. Augustin. Les épreuves de ces églises naissantes au milieu de la gentilité, ne se terminèrent pas avec la mort du P. Jogues. On peut même dire que c'est à dater de cette époque que s'ouvre, surtout pour celle des Harons, une carrière de lutte et d'épreuves, où le sang des Pasteurs mêlé à celui des ongles, coulera en abondance; mais les jours de combat sont toujours pour l'Eglise, des jours de triomphe. Le sang chrétien qui s'en va rongir ce sol nouveau, sera fécond, comme le sang des martyrs des premiers âges. Il engendrera une génération de héros, dont la religion aura bien raison d'être fière, et les Iroquois ces Nérons du nouveau monde, seront eux mêmes le plus beau trophée de sa victoire. Ils viendront se ranger sous sa bannière, et prouver encore une fois à l'Univers, la puissance toute divine de l'Évangile. FIN.

Errata du feuilleton, un mensuel en Canada.

N° 37. 1er Col. 1. 16 Champlour lisez Champlour.

Table with 3 columns: N° (number), Col. (column), and text (correction details). Includes entries for N° 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Table with 3 columns: N° (number), Col. (column), and text (correction details). Includes entries for N° 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Mois de St. Joseph.

Dans notre dernière feuille, nous annonçions à nos lecteurs le Mois de St. Joseph, et nous émettions le vœu que le Nom de ce St. fit dans toutes les bouches, et son amour dans tous les cœurs.

O Joseph, que les Légions des Cieux célèbrent ta gloire.

Que tous les chrétiens chantent en chœurs tes louanges :

Car tout rayonnant de mérites, tu fis une chaste alliance avec la plus pure des Vierges.

Notre appel a déjà été entendu et compris. Un des amis de notre journal a senti se ranimer sa jeune verve au seul nom de Joseph. C'est un de nos vénérables Vétérans dont les premiers pas dans la carrière du Sanctuaire furent consacrés à la vie apostolique dans une Mission sauvage.

Ce fut alors que pour charmer ses loisirs il chanta sur sa lyre religieuse la gloire du Puissant Protecteur de ses chers Néophytes, et le sien. Inutile de dire ici que le premier sauvage, sorti il y a deux siècles des Forêts sacrées du Baptême s'appelait Joseph, du nom de celui que l'Eglise proclamait ici solennellement : Premier Patron de tout le Canada.

C'est donc avec plaisir que nous reproduisons aujourd'hui cette pièce de poésie, pour saluer avec transport l'heureux mois qui nous arrive. Puissions ce cantique joyeux être comme l'introduction des chants sacrés qui vont bientôt raisonner dans nos maisons comme dans nos églises afin que toute bouche loue, et que tout cœur aime le Nom de Joseph.

CANTIQUE A ST. JOSEPH.

AIR : Du système.

Salut, honneur et louange, Vous saint tendis en tous lieux ; O Jésus, vous êtes l'agneau Du Puissant Prince des Cieux ; Aux Camps de sa création, Enlevant le Créateur Du Sauveur de la nature Vous devintes le Sauveur.

De la Vierge la plus chaste Vous êtes le chaste Epoux ; Sans ambition, sans honte Vous êtes humble en tous tons ; Né pour leger sur un trône, Vous souffrez la pauvreté, Portant pour toute couronne Le lys de la pureté.

O carrière glorieuse, Du Juste chéri du Ciel ! Que sa mort fut précieuse Aux regards de l'Eternel ! Entre les bras de Marie, Appuyé sur le Sauveur, Joseph passe à l'autre vie, Pour jouer du vrai boulier.

Ah ! chantez, tendre jeunesse, Le noumeur de Jésus ; Et vous, heureuse vieillesse, Chantez aussi ses vertus ; Pour nous gagner la victoire Il sera notre soutien, Joseph au sein de la gloire Est l'Avocat du chrétien.

Nous accomplissons maintenant notre promesse, en donnant le tableau des Eglises de cette ville qui vont se faire les exercices du mois de St. Joseph; ils se feront aux heures ci-dessous mentionnées :

- Cathédrale : A la messe de 5 1/2 heure et de 8 h. le dimanche à 7 1/2 h. et le jeudi à 7 h.
Eglise Paroissiale : A la prière du soir.
Bon Secours—à huit h. du matin.
Hôtel-Dieu—à 6 1/2
Chapelle de St. Jérôme—6 1/2
Dans les autres communautés et hospices, à la messe de 7 heures.

L'indisposition de M. Chiniquy a pris un caractère sérieux et alarmant. C'est une complication de typhus d'érysipèle et de méningite d'inflammation aux poumons et au cerveau. Les médecins espèrent encore pouvoir maîtriser mal.

Ordination.

Samedi dernier, dans la Cathédrale, Mgr. l'Evêque de Matyropolis, a conféré l'Ordre Sacré de la Prêtrise à M. E.C. Fabre, du Sous-Diacre à M. U. Archambeault et les ordres mineurs à M. U. Duprat.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE va cesser de paraître, ainsi qu'il a été annoncé ; mais, ce n'est que pour subir une transformation ou plutôt pour faire place à un nouveau journal, intitulé l'ORDRE SOCIAL. Le dernier numéro de l'Ami de la Religion a donné le prospectus de cette publication. Elle sera religieuse, politique, littéraire etc. M. Jacques Crémazie, avocat, en sera le rédacteur en chef, et plusieurs jeunes Messieurs s'adjoindront à lui comme collaborateurs. Cette nouvelle feuille paraîtra une fois par semaine. Le prix de l'abonnement sera de 10s. par année pour les abonnés de la ville, et de 7s. 5d. outre les frais de poste, pour ceux de la campagne.

Nous souhaitons succès à l'œuvre projetée. Les amis de l'Ordre, qui veulent les améliorations, mais qui repoussent les doctrines religieuses et anarchiques, ne pourront manquer de donner l'accueil de bonne venue à cet autre organe de leurs convictions.

Les détails que l'on va lire touchant les principales localités de la Californie, ne manqueraient peut-être pas d'intéresser plusieurs familles canadiennes dont les chefs ou les enfants font en ce moment le sol de cette terre éloignée. Ils seront nouveaux pour plusieurs de nos lecteurs; quoiqu'il y ait d'autres journaux les aient déjà publiés.

LES VILLES DE CALIFORNIE.—Depuis longtemps déjà les noms de San-Francisco, Benicia, New-York du Pacifique, Sacramento, nous sont familiers. Pourtant, sauf la première de ces villes, c'est à peine si nous avons eu jusqu'ici quelques détails sur ces cités impropres comme par enchantement au milieu des déserts du nouvel Eldorado. Pour la première fois aujourd'hui, des correspondances particulières nous offrent d'assez curieux renseignements sur ces diverses localités. San-Francisco, nous le savons déjà, est à l'entrée de la baie de ce nom. Gros bourg renfermant à peine cinq cents âmes, il y a une année, il en compte actuellement de vingt à trente mille. Son aspect naturellement marécageux, ou pour mieux dire marécage tous les jours du même pas que sa population. Un des voyageurs auxquels nous empruntons nos renseignements, y revient après une absence de vingt deux jours, et c'est à peine s'il peut se reconnaître.

Les petites maisons qui avaient naguère remplacé les tentes, ont disparu, transportées dans les faubourgs; à leur place, s'élevèrent des bâtiments à trois ou quatre étages; les terrains vacants sont occupés; on commence à voir des façades en briques; de vastes hôtels, des restaurants, montés avec élégance, ont surgi tout-à-coup; la foule dans les rues semble avoir doublé. Village au commencement de l'année; vaste campement, il y a quatre ou cinq mois encore. San Francisco est devenu déjà une grande ville; à laquelle il ne manque plus qu'un théâtre. Deux de ses habitants l'ont déjà dotée d'une Bourse avec son cabinet de lecture.

Tout-fois, cette cité impériale de la Californie garde des traces nombreuses de son origine récente et de sa croissance hâtive. Ses rues, qui n'ont point encore fait connaissance avec le pavage, se trouvent converties les jours de pluie en de véritables cloaques, au milieu desquels se démenent vaillamment les habitants, lorsqu'ils ne sont pas contraints de les traverser à gué; aussi les voit-on presque tous se promener, le pantalon rentré dans les bottes. On conçoit sans peine, d'après cela, quels prix fabuleux ont dû atteindre ces dernières bottes cotées à six onces la paire. Les négociants commencent néanmoins à remédier autant qu'il est en eux, à ces inconvénients du climat: des trottoirs en bois, supportés par des tréteaux, s'élevèrent déjà dans quelques-unes des rues principales, et il ne faut pas douter qu'on en verra bien-tôt partout.

Au milieu de ces entraves que lui oppose encore la situation toute primitive du pays, le génie américain n'en déploie pas moins ses merveilleuses activités. Le port et le quartier des affaires présentent un mouvement que ne désavouerait pas New-York même. Un steamer arrive-t-il avec les malles des Etats-Unis, on voit la moitié de la ville faire queue, durant une journée entière, au bureau de la poste, les pieds dans la boue jusqu'à la cheville et sous une pluie battante. L'ordre le plus strict se maintient, pour ainsi dire d'instinct, au milieu de cette foule hétérogène. A mesure qu'un nouvel arrivant se présente, il lui faut prendre place à la file et les plus pressés n'ont d'autre ressource que d'acheter une place rapprochée du bien-êtreux guichet, au prix arbitraire de cinq ou six dollars. En Californie, tout est matière à spéculation.

De San-Francisco, l'on peut aujourd'hui remonter le Sacramento, à bord d'un bateau à vapeur d'assez fort tonnage, bien connu à New-York, le Senator. Il en coûte la bagatelle de trente dollars pour un voyage de dix heures. On est libre ensuite de se donner un mauvais dîner moyennant \$2. Ces petits bénéfices produisent, dit-on, aux propriétaires du Senator un revenu net de \$100,000 par mois. Ceux-là ont trouvé à coup sûr le meilleur moyen de ramasser de l'or.

En remontant la baie et pénétrant dans l'enfoncement de Carquinez, on trouve la petite ville de Benicia, dont la réclame faisait naguère la rivale de San-Francisco, mais qui semble résuée en réalité à de moins brillantes destinées. La sûreté de son ancrage lui avait valu cette réputation et ces promesses d'un instant. Mais ce qu'il faut au commerce, c'est un marché, bien plus encore qu'un ancrage, et Benicia ne saurait jamais devenir le centre de grands débouchés. Elle a en revanche l'honneur d'être le chef lieu militaire et naval de la Californie. Le général Smith et le commandeur Jones ont, l'un et l'autre, établi sur ce point leur quartier général. Les constructions déjà considérables, nécessitées par ce double service, forment presque seules aujourd'hui l'importance de cette reine en espérance.

Cinquante milles plus loin, on trouve un village ou pour mieux dire un établissement, qui n'a pas même les faveurs officielles pour se conoler de sa grandeur absente; c'est New-York du Pacifique. Ce nom ambitieux, que rien ne justifie et ne justifiera probablement jamais, s'applique à un groupe de trois maisons, situées sur la rive méridionale, de ce qu'on appelle la baie de Saison. New-York du Pacifique en sera probablement tout jours pour ses prétentions. Bien qu'il offre un ancrage favorable; il ne peut former qu'une station de second ordre sur cette grande ligne à chaque extrémité de laquelle se trouve un vaste entrepôt: San-Francisco et Sacramento.

Trois milles avant d'arriver à cette dernière ville, on passe devant Sutter, gros village composé d'une trentaine de maisons, éparses sur plus d'un demi-mille, le long du rivage; elles finiront sans doute par rejoindre la cité sans cesse croissant qui les avoisine, pour en devenir un des faubourgs.

De toutes ces villes impropres, Sacramento est sans contredit celle qui a plus de droits à cette épithète. Il y a une année à peine, un chasseur d'or dressait sa tente solitaire, au confluent de la Rivière Américaine et du

Sacramento. Maintenant, s'élèvent sur cet emplacement une cité peuplée de dix-mille habitants.

Cet Albany californien, par sa position et ses destinées commerciales lui, donne une singulière ressemblance avec la capitale de New-York, présente un aspect bizarre et pittoresque. Les arbres de la forêt vierge, les tentes du campement, les maisons, ces filles, plus orgueilleuses de leur civilisation, se partagent fraternellement les rues tracées au cordeau, et religieusement lumentrotées suivant le système philadelphe. Sur le quai, les espars des cabarets s'entre-mêlent également aux branches verdoyantes des arbres, dont le tronc sert à attacher les cables. Les cabines transportées à terre, se transforment en demeures et au besoin en bureaux. Partout enfin, la nature primitive surgit à côté des produits bâtifs l'âme jeune occupation. Pour que rien ne manque à son titre de ville de la Californie, Sacramento possède un journal. Le seul qui existe encore hors de San-Francisco. Le Pleacer Times, dédié spécialement à la chronique de la région aurifère, est lui-même une mine féconde pour les éditeurs, auxquels il produit \$2,000 par semaine. Ce n'est pas le moindre prodige de l'Eldorado.

Il n'est pas néanmoins d'un médiocre sans revers, et Sacramento en a un fort triste. Fournais l'été et glacières bliver, ses habitants ont à lutter contre des fièvres et des maladies d'entrailles. Mais qu'importe! Pour quelques-uns que cela déconge, combien d'autres n'en voudraient-ils pas? Encore une année, et le Sacramento d'aujourd'hui sera devenu à son tour une ville de trente mille âmes. L'or, en dépit des lois de la physique, a une puissance attractive bien autre que celle de l'aimant.

Par le Télégraphe.

N. Y. 22 Fevr. 63 h. P. M.

Un traité a été conclu entre Sir L. Bulwer et les Etats-Uns, au sujet du Nicaragua. L'île du Tigre a été rendue. Il est agité qu'aucune des deux parties n'exercera de juridiction ou de souveraineté sur les Etats de l'Amérique centrale. Gregroy sur l'Atlantique avec un port sur le Pacifique, seront des ports neutres et libres. Le canal proposé sera aussi neutre.

CONVERSIONS.—Le Tablet de Dublin se réjouit avec tous les bons catholiques, amis de M. Dayman, que Dieu lui ait fait la grâce de connaître la vérité et d'entrer dans le sein de l'Eglise catholique. M. Dayman a publié avant sa conversion plusieurs sermons qui lui ont attiré la censure de l'Evêque de Worcester; celui des péchés mis et des péchés non remis est mémorable. Ce monsieur a étudié au collège d'Exeter, Oxford. Il a été instituteur dans l'ancienne famille des Lucys le Charle-cote-Park, Warwickshire.

—On lit dans le même journal : Un jeune homme, grandement intéressé dans les propriétés laïques de Weston-super-Mare, est entré dans l'Eglise catholique avec l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique. Il présenta une commission dans un régiment d'infanterie de sa Majesté.

Le révérend M. James Steward, de Wolvestone près d'Ipwich, et sa dame, ont été regus au nombre des Catholiques le jour de l'Epiphanie.

Extraits de Journaux.

Le Bureau de Commerce de cette ville, a député W. Stevens et J. B. Forsyth. Eers, pour se rendre à Washington, relativement au bill de réciprocité. Ami de la Religion.

Nous avons reçu, par l'entremise de M. Brousseau, libraire de cette ville, et agent général pour le Journal d'Agriculture du Bas-Canada, un échantillon de sucre du pays, confectionné par M. Kœnner dit Lafamme, de la paroisse de St. Anselme. Le morceau de sucre que nous avons montré dans nos bureaux, est d'une blancheur extraordinaire, semblable à la plus belle essonade brillante qui nous vient des britanniques. Le secret qui paraît exister pour faire d'aussi beau sucre, dit ce monsieur, n'est rien autre chose que la propriété à apporter, par le lavage des vaisseaux dans lesquels passent la sève des arbres. Nous citons ce fait avec d'autant plus de plaisir, qu'on ne saurait jamais trop répandre les connaissances utiles ou les expériences que peuvent faire les personnes intelligentes engagées dans ce genre d'industrie, pour l'avantage général des autres qui sont employés dans ces mêmes travaux.

Nous publierons dans notre prochain numéro, un article important sur la meilleure manière de faire le sucre.

EXPOSITION DE L'INDUSTRIE.—Les journaux de Montréal contiennent les procédés d'une assemblée tenue dans les salles de M. M. Chalmers en Cie, libraires, pour aviser aux moyens les plus propres pour que les produits et l'industrie des habitants du Canada soient représentés dans la Grande Exposition Nationale, qui se tiendra à Londres en 1851. Idem.

Nous avons depuis quelques jours, un pont de glace, sur la rivière du Cap-Rouge. Plusieurs personnes de St. Nicolas, ont traversé des ponts pour se rendre en ville. La navigation du Haut-Canada entre New-York et Albany est ouverte. Déjà l'activité commence à régner et on pense généralement que les affaires commerciales, vont être prospères au printemps. Idem.

SOCIÉTÉ DE NATIVITÉ DE QUÉBEC.—C'est lundi soir que cette société a tenu sa première assemblée mensuelle, temps auquel devaient se faire les premiers versements. £800 ont été versés, puis remis à l'ancien, par lot de £100, aux primes suivantes: £36, £34 10, £37, £37 10, £38, £38 15, £38 5. Le nombre des actionnaires s'éleva déjà à 800, et l'état si prospère de cette société naissante est un témoignage aussi favorable à son avenir

que flateur pour le bureau de direction. Canadien.

Nouvelles et Faits Divers.

INHUMANITÉ OFFICIELLE.—Vers le milieu de janvier, trois à quatre cents pauvres petites filles, depuis cinq ans à quatorze, ont été envoyées des ateliers de Kauturk aux nouveaux établissements auxiliaires de Mill-Street. La distance est d'environ neuf milles irlandais; ces petites créatures ont été obligées de faire ce chemin à pied; les plus grands portaient les plus petites et les plus faibles sur leurs épaules. Elles n'eurent rien à manger depuis 9 heures, qu'elles déjeunèrent à Kauturk, jusqu'à 10 du soir; qu'elles arrivèrent à Mill-Street; et là, il n'y avait rien de préparé pour elles. Ça avait pu même toucher le cœur d'un officier de la loi des pauvres, d'entendre ces infortunées se lamenter pour avoir au moins un peu d'eau. Elles furent obligées de s'aller coucher sans souper; mais à la fin le maître de l'atelier de mill-street parvint à leur procurer un peu de nourriture. Correspondant du Cork Examiner.

UNE ANALYTIQUE DE LA PRESSE DU ROYAUME-UNI.—Londres: conservatrice, 19; libérale, 35; Centre 59—total 113. Angleterre conservatrice, 88; libérale, 99; neutre, 36; total 223. Galles [wales], conservatrice, 5; libérale, 5; neutre 1 total, 11. Ecosse; conservatrice, 20; libérale, 34; neutre, 31; total 85. Irlande, conservatrice, 37; libérale, 37; neutre 27; total, 101. Hes Britanniques; conservatrice 5; libérale 8; neutre, 1, total 14. Grand sommaire du Royaume-Uni; conservatrice, 174; libérale, 218; neutre, 155; grand total, 547. Humilité's news paper List.

UNE BELLE INVENTION.—On s'occupe en Angleterre d'une récente invention au moyen de laquelle on peut éteindre instantanément, et sans eau, les incendies les plus terribles. C'est à M. Phillips officier de marine, qu'est due cette nouvelle application de la chimie. Tout le monde sait qu'il existe certains gaz qui, par leur nature, sont ennemis de la combustion comme de la vie; tels sont l'acide carbonique, l'azote et l'acide sulfureux, etc. M. P. Phillips a seulement songé à utiliser cette singulière propriété, et il a réussi.

Le problème consistait à pouvoir se procurer ces gaz en quantité suffisante au moment même où on en a besoin, et à les diriger à volonté sur les points envahis par le feu. Le moyen de M. Phillips est simple; c'est par la combustion, ou plutôt par la combinaison rapide d'un mélange de charbon, de gypse (plâtre) et de sulfate dans un vase rempli d'eau, qu'il produit une quantité énorme d'acide carbonique, d'azote et de vapeur d'eau que l'on peut diriger sur les points incendiés. Avec un de ces appareils, qui n'est pas plus volumineux qu'une boîte à manchon et qui n'est pas coûteux, M. Lindley, rédacteur du Garduer's Chronicle, a vu éteindre en quelques secondes, et par un enfant, un brasier de copeaux arrosés de goudron, qui brûlait avec tant d'ardeur qu'on ne pouvait, sans inconvénient, l'approcher d'une vingtaine de pas; il aurait fallu au moins un quart d'heure pour l'éteindre par les moyens ordinaires. L'annulateur de M. Phillips est donc destiné à rendre de grands services dans les villes et surtout dans les campagnes, où les habitations isolées deviennent inévitablement la proie des flammes lorsqu'un incendie s'y déclare.

—A Ballinacree (Irlande), Edward Hurley a été assassiné dans sa maison en présence de sa femme et de ses cinq enfants. Il voulait terminer la prière en famille; avant de se retirer, il donna ordre à son fils de prendre soin des troupeaux. En ouvrant la porte, le jeune homme aperçut un individu armé qui lui enjoignit de reculer et le rejoignit dans l'intérieur de la maison avec le canon de son fusil; l'assassinant fit de suite repoussé par le père aidé de sa femme et de ses enfants. Cependant, au moment où Hurley se mettait en devoir de reformer la porte, il reçut à la tête la décharge d'un coup de fusil et tomba mort.

Un autre fermier, Edward Brien, revenant de Micheistown, fut attaqué sur la route et reçut à la tête un coup violent qui lui fractura le crâne. Il mourut le jour suivant. La cause de ce meurtre est supposée être un bail qu'avait accepté Brien d'un lot de terre dont un autre avait été expulsé.

POLOGNE—9 janvier.—Les nouvelles que nous recevons de l'intérieur de la Pologne annoncent positivement que les troupes russes s'avancent toujours vers le sud, et qu'elles envahiront la Turquie à la fin du mois de mars.

UN DEBAT PEU PARLEMENTAIRE.—La législation d'Albany a été, mercredi, le théâtre d'un de ces incidents qui deviennent heureusement chaque jour plus rares dans les habitudes américaines. On discutait des résolutions sur l'esclavage, et M. Burroughs, membre dissident du parti démocratique, se justifiait de ne point suivre en cette occasion la bannière commune, lorsque M. Bishop vint l'accuser hautement de n'avoir point pris cette attitude dans la réunion préparatoire et d'avoir alors voté avec la majorité. M. Burroughs se défendit vivement de cette imputation. Tout à coup M. Story, placé aux deux sièges en avant de lui, lui dit: « Si vous soutenez cela, vous en avez menti. » Cette phrase insultante n'étant point arrivée une première fois à son adresse, M. Story la répéta: « M. Burroughs l'entend, enfin, et s'arrête, paralysé par l'excès même de sa fureur; saisissant un verre placé devant lui, il le lance à son adversaire; heureusement, le projectile ne fait qu'effleurer M. Story à l'épaule. Il bondit alors les poings fermés, vers M. Burroughs, mais un robuste collègue l'arrête et l'empêche de convertir la salle des séances en arène du pugilat. La chambre, trop indulgente, s'est contentée de quelques excuses présentées par les deux champions.

—D'après le Daily News (d'Angleterre), le ministre reconnaîtrait aujourd'hui la nécessité

d'accorder aux colonies la pleine et entière administration de leurs affaires locales. L'Autriche.—Les nouvelles de Constantinople regnès à Paris portent la date du 5 janvier.

L'Autriche n'avait pas encore repris ses relations officielles avec le Divan; mais cela tenait à quelques dissidences de détail qui ne tarderont pas à disparaître devant l'esprit de conciliation des parties intéressées.

On a été surpris généralement de voir le Russie traiter avec la Porte et reprendre ses relations sans attendre que l'Autriche eût repris les siennes. Il semblerait qu'il existât entre ces deux puissances, dans cette question, une telle solidarité, qu'elle ne pouvait pas traiter séparément. Cet arrangement offre d'ailleurs un avantage; c'est qu'aujourd'hui M. de Tisot, ayant repris ses relations, peut servir et sert en effet d'intermédiaire entre la Porte et l'Autriche pour les points qui restent à régler.

Aux termes de la convention entre la Russie et la Porte-Ottomane, les Polonais qui joignent quitter la Turquie s'embarqueront à Varna pour se rendre à Malte. Ceux qui ont embrassé la religion musulmane sont internés à Alep.

DÉCOUVERTE D'UN PASSAGE AU NORD-OUEST.—S'il faut en croire une correspondance datée de Mazatlan le 23 novembre et adressée au Courier and Enquirer de New-York, le fameux passage qui a déjà coûté tant d'explorations infructueuses, et à la recherche duquel on était tout près de renoncer, serait enfin découvert.

« Nous sommes, dit cette lettre, arrivés hier soir à 8 1/2 h. Nous avons trouvé la frégate anglaise " Amphitrite, " la corvette " Héralde, " le yacht " Royal Thianee " et la goëlette " Nancy Dawson. " Ces navires sont arrivés le 19, venant de l'Océan septentrional. Ils ont trouvé un passage au Nord-Ouest par 73° de latitude et de 30° de longitude, et se sont avancés au Nord d'un degré et demi de plus qu'aucun autre bâtiment ne l'avait encore fait. Ils ont découvert un nouveau continent, mais la glace les a tenus à quinze milles de terre. Aucune donnée sur sir John Franklin. »

C'est là une trop grande nouvelle, annoncée en termes trop modestes et trop ambigus, pour être admise sans réserve. Nous attendrons quelque chose de plus officiel pour y donner créance.

INCENDIE A LA NOUVELLE-ORLEANS.—Une dépêche télégraphique, datée de samedi matin, nous annonce en ces termes un sinistre considérable, dont la Nouvelle-Orléans a été le théâtre :

« Un feu terrible a éclaté dans notre ville ce matin vers une heure, et dix-neuf maisons — dont la plupart sont des magasins considérables, — se trouvent déjà réduites en cendres. Les bureaux du Picayune et la grande maison de banque de Robb sont détruits. Le feu n'est pas encore éteint, malgré tous les efforts des pompiers et des citoyens. La perte ne doit pas aller loin de \$500,000 dont la majeure partie se trouve couverte par l'assurance. Ajoutons que le pâté des maisons consommées se trouve situé entre les rues Natchez et Gravier, dans le cœur de la ville commerçante. »

MARCHÉ BONSECOURS.

Samedi, 23 Février 1850.

PRIX DES DENRÉES.

Table with 2 columns: Item, Price. Includes items like Blé par minot, Avoine par minot, Orge do do, Pois do do, Sarrazin do do, Seigle do do, Graine de Lin par minot, Patates do do, Fèves d'Amérique par minot, etc.

FRUITS.

Table with 2 columns: Item, Price. Includes items like Pommes par quart, Oignons par minot, Farine par quintal, etc.

MARIAGES.

A Aylmer, le 1r. fév., Chs. Lennox Brigham à delle Louisa Aylwin; fille à née de Wm Aylwin, écr. et nièce de l'hon. juge Aylwin. A Sorel, lundi, le 28 courant, par Messire Dequoy Vicair, M. Léandre St. Germain; de Berthier, à Dlle Eleonore Dupré.

DECES.

En cette ville, le 17, Edmond-Guy-Carlton enfant du Dr. Waller, âgé d'un an. A St. Jean, le 21, révd. Mathew Lang, ministre méthodiste, âgé de 53 ans. A Stanstead, le 27 ult., Dame veuve Wm. Hlicks, âgée de 82 ans. A Maskinongé, le 28 du courant, après une longue maladie, M. Alfred Roy, Tailleur, à l'âge de 29 ans, ce jeune homme, par son affabilité, attirer l'estime d'un grand cercle d'amis, il laisse pour déplorer sa perte, une épouse inconsolable et un fils en bas âge. A Saint-Thomas de Québec, le 22, M. Gilbert Lacombe, marchand, âgé de 20 ans 11 mois.

AU PRIX COUTANT!!!

UN FONDS DE HARDES FAITES DE \$65,000.

Rien de semblable encore n'a été offert au public.

Le Soussigné voulant se préparer à recevoir un grand assortiment de

HARDES FAITES ET DE MARCHANDISES SECIES

au printemps prochain, désire vendre tout le fonds actuel de son établissement au

PRIX COUTANT POUR ARGENT CONTANT,

à commencer du PREMIER décembre prochain et durant tout ce mois.

Il fournira des preuves convaincantes que ses effets seront vendus au prix coutant, près de premier décembre.

Les personnes sont spécialement priées de visiter les effets quand même elles ne voudraient pas acheter. On leur montrera les marchandises, persuadées qu'elles achèteront lorsqu'elles les auront examinées.

LOUIS PLAMONDON.

ENSEIGNE DU CASTOR.

NO. 123, RUE ST PAUL.

Montréal, le 27 novembre 1849.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL. Pour 1850.

A vendre chez B. R. FARRE et Cie. St. Vincent, No. 3. 16 nov 1849.

ATTENTION!!!

A VENDRE, A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE.

Une notice pour se préparer à la Fête de la naissance de V.S.J.C.

Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J., traducteur de l'Italien, d'après la dernière Edition de Rome.

PRIX: Un Eau la Douzaine. Montréal, 14 décembre 1849.

BUSTE DE MGR. DE MONTREAL

Le Soussigné, acquéreur du Buste de Monseigneur de Montréal, sculpté par M. Chs. Bullet, prévient les nombreux membres du clergé, et autres personnes, qui en ont retenu des exemplaires, qu'il est prêt à les livrer.

Ce Buste est de grandeur naturelle et a fait l'admiration des Connaisseurs par sa ressemblance parfaite.

Aussi, Statues de la Ste. Vierge de différentes grandeurs depuis 5 pieds jusqu'à 6 pouces pour Eglises, Chapelles, maisons; Bustes en petit de Monseigneur et de M. Chiniqny, etc., etc.

P. E. PICHAULT.

Coin des rues Notre-Dame et Bon-Secours. Le Soussigné a aussi de beaux EXFANS Jésus en cire, de différentes grandeurs pour Eglises et Chapelles, etc. Montréal, 23 Octobre 1849.

REGISTRES DE PAROISSE

Le Soussigné a préparé une quantité de REGISTRES pour les Paroisses, de différents nombres de feuillets, qu'il vendra à des prix très modérés, et dont il garantit la solidité de la reliure, étant reliés avec les meilleurs matériaux et par un des meilleurs ouvriers du Canada. Il se chargera de les faire coter et pampiner.

J.-BTE. ROLLAND.

16 Novembre 1849.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LA FABRIQUE de Rigaud recevra des SOUMISSIONS Cachetées jusqu'au 15 janvier prochain, pour les réparations du Presbytère de cette paroisse, qui consistent à en refaire à neuf, tout l'intérieur; lesquelles devront être accompagnées des noms de deux cautions solvables.

Voir à la demeure du Soussigné ou au Presbytère, les PLANS, DÉVIS et CONDITIONS. A. C. CHOLET. Rigaud 18 décembre 1849.

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES de la MUNICIPALITÉ de Rigaud, recevront des soumissions cachetées, jusqu'au 15 de Janvier prochain pour l'érection d'une maison en pierre à deux étages; lesquelles devront être accompagnées des noms de deux cautions solvables.

Voir au Bureau du Soussigné les Plans et devis ainsi que conditions. Rigaud, 27 Nov. 1849.

PH. GAREAU S.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE

En conséquence de la Translation du Siège du Gouvernement à Toronto, Avis Public est par le présent donné, que toutes Communications destinées à ce Département de la part des Personnes résidentes dans le Haut-Canada, doivent et après être adressées au Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto. Les Communications des Personnes résidentes dans le Bas-Canada devront être adressées à L'Assistant Commissaire des Terres de la Couronne, Montréal.

Les Papiers sous-mentionnés inséreront l'avis et dessus une fois par semaine pendant un mois. 11a Montréal. Les Mélanges Religieux. L'Echo des Campagnes. Gazette des Trois-Rivières. Le Journal de Québec et le Canada.

MANUEL

DES Sociétés de Tempérance

DEDIE

A LA JEUNESSE DU CANADA,

PAR LE REV. C. CHINIQUY, Prêtre.

Le Soussigné a l'honneur d'informer MM. Les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture.

J.-Bte. ROLLAND.

Montréal, 28 décembre, 1849.



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal 8 Septembre, 1849.

AVIS est par le présent donné, que les Terres de la Couronne ci-après spécifiées situées dans le comté d'Ottawa, dans le Bas-Canada, seront, à compter du VINGT DEUXIÈME OCTOBRE, prochain, à vendre aux conditions énoncées dans l'avis publié sous la date du Deux Mars 1849, et au prix mentionné ci-haut, par l'Agent Local, JOHN LYON, à l'île des Allumettes, auquel l'on devra s'adresser.

- 1er Lot, Lote A, 11 à 22, contenant depuis 68 à 131 acres.
2e Lot, Lote A à D, 122, 27 à 52 contenant depuis 38 à 171 acres.
3e Lot, Lote A, B, C, 1 à 48, contenant depuis 43 à 145 acres.
4e Lot, Lote, S à 46, contenant depuis 47 à 129 acres.
5e Lot, Lote 44 à 50, contenant depuis 50 à 114 acres.
6e Lot, Lote 27 à 50, contenant depuis 51 à 136 acres.
7e Lot, Lote 1 à 50, contenant depuis 6 à 100 acres.

- Township de Sheen. Rang 1er, Lote 1 à 27, contenant depuis 109 à 142 acres.
2e Lot, Lote 34 et 35, 1/2 dans l'Est, 50 acres chaque.
3e Lot, Lote 36 à 50, contenant depuis 100 à 260 acres.
Rang 3me, Lote 53 à 68, contenant depuis 50 à 122 acres.
4e Lot, Lote 52 à 56, 69 à 79, contenant depuis 46 à 247 acres.
5e Lot, Lote 1 à 56, contenant depuis 100 à 194 acres.
6e Lot, Lote 1 à 6, 14 à 56, contenant 100 acres chaque; 7 à 13 contenu incertain.
Township de Waltham. Rang A Lote B, 1 à 8, contenant depuis 41 à 200 acres.
1er Lot, Lote 1 à 18, 23 à 14, contenant depuis 43 à 144 acres.
2e Lot, Lote 1 à 50, contenant depuis 52 à 162 acres.
3e Lot, Lote 1 à 49 do. 190 à 162 acres. 10 sept.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE. Montréal, 18 août 1849.

Il a plu à Son Excellence LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL de nommer: JOHN LYON, écuyer, de l'île des Allumettes, agent pour la vente des Terres de la Couronne dans les Townships de Chichester, Sheen, Waltham et dans la dite île, l'agence de cette dernière étant vacante par suite de la résignation de François Xavier Bastien, écuyer. FRANÇOIS XAVIER BASTIEN, écuyer, de l'île du Calumet, Agent pour la vente des Terres de la Couronne dans la dite île, au lieu et place de Walter Radford, écuyer, qui a résigné cette partie de son agence. Montréal, 21 août 1849.

AVIS PUBLIC.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE. Montréal, 3 aût 1849. L'AVIS PUBLIC est par le présent donné à ceux qui sont en lettres soit pour des Terres du Clergé ou autres terres Publiques, que s'ils ne payent au moins un des versements sus avec intérêt, dans le cours de six mois à compter de ce jour, leurs terres seront reprises et mises en vente publique conformément aux dispositions de l'Acte 12 Vic. ch. 1. Et avis est de plus donné à ceux qui doivent pour des terres publiques en général, que suivant les dispositions du dit Acte, leurs terres seront sujettes à être reprises et offertes en vente, s'ils ne payent dans un mois au moins un des versements requis, avec intérêt.

AUX FABRIQUES.

A vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genre gothique. Les conditions seront très-faciles. S'adresser à J. B. THOMAS. Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth Montréal, 2 mai 1849.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE, architecte, au vieux château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

College de Bytown.

LE COLLEGE DE BYTOWN s'ouvrira de nouveau le DIX-NEUF SEPTEMBRE. Cette maison embrasse ce qui est généralement enseigné dans les autres collèges. Outre le latin et les autres études classiques, l'étude du français et de l'anglais soignée tout particulièrement. Les parents ont à pourvoir à la nourriture de leurs enfants qui, trois fois le jour, auront une demi heure pour prendre leur repas dans de respectables maisons choisies ad hoc; le reste du temps se passe au collège. Le prix de la résidence sus-désignée ainsi que de l'école est de \$4 par année payable d'avance au moins par quartier. Bytown, 3 septembre 1849.

ANALYSE DES EAUX MINÉRALES DE PROVIDENCE

A ST. HYACINTHE,

EAUX FROIDES 77 FAIRENHETT. Ces eaux contiennent les principes suivants:

- PRINCIPES GAZEUX. Acide Carbonique (dissout en eau) Protocarbone d'hydrogène (en abondance) PRINCIPES SALINS. Chlorure de Sodium (en abondance) Sulfate de Soude (en petite quantité) Bicarbonate de Soude (base du Soda-Water) assez abondant. Chlorure de chaux (en abondance) Chlorure de Magnésie (en petite quantité) Sulfate de Magnésie (assez abondant).

EFFETS THERAPEUTIQUES ET PHYSIOLOGIQUES DES EAUX MINÉRALES DE PROVIDENCE.

Nous avons vu par l'analyse de ces eaux qu'elles renferment plusieurs sels actifs à base de soude, de magnésie et de chaux unis aux acides chlorhydriques, carboniques et sulfuriques de plus que ces eaux contiennent en dissolution, une assez grande quantité d'acide carbonique très-puissant et qui agit encore comme tempérant et antispasmodique. Cet acide les rend curative efficace dans certaines affections nerveuses de l'estomac, dans la dyspepsie, la cardialgie, dans les vomissements nerveux chez les femmes enceintes. Les chlorures de sodium, les sulfates de soude et les carbonates de cette base qui contiennent ces eaux leur donnent des propriétés anticholériques très-puissantes et bien démontrées, comme l'ont prouvé de nombreux expériences faites à cet égard: de plus ces sels jouissent de propriétés purgatives à fortes doses bien connues en tout le monde. Ils ont encore une propriété bien ligue de l'intention des personnes qui font l'usage de ces eaux, c'est leur vertu lithératique, qui les rend très-avantageuses dans les affections de l'appareil urinaire et surtout dans les affections de la gravelle. Les calculs formés par l'acide urique sont dissouts; les urines deviennent alcalines; d'acides qu'elles étaient auparavant. Les chlorures de chaux que ces eaux contiennent, leur donnent l'effet de neutraliser les acides de l'estomac qui sont si fréquentes chez les dyspeptiques et autres personnes affectées de maladies organiques de ce viscère. On se trouvera bien de l'usage de ces eaux dans les diarrhées chroniques, même de celles qui sont compliquées d'ulcération des intestins. On ne dira que quelques mots de son emploi en bain; ces bains agissent comme toniques et sédatifs suivant l'usage de temps que les personnes y demeurent et ils sont employés dans un grand nombre de cas, tel que dans les douleurs articulaires, le rhumatisme et la goutte. On en retire de bons effets dans les saletés scorbutiques, le rachitisme, la chlorose, dans les affections nerveuses, l'hystérie, l'épilepsie, l'hypocondrie dans les douleurs utérines, dans l'hypertrophie de l'utérus, dans la dysménorrhée, la stérilité, les douleurs de reins, etc. L'utilité de ces bains est en quelque sorte évidente dans le traitement pré-ervatif des difformités et pour consolider la guérison obtenue par les moyens mécaniques. Enfin ils sont d'un grand secours pour combattre la constitution lymphatique des enfants et les diverses accidents dépendants d'une asthénie locale ou générale.

MODE D'ADMINISTRATION DES EAUX DE PROVIDENCE ET SA DOSE.

Cette eau se prend soit pure, soit mêlée à quelque liquide, soit combinée au vin, au lait ou au sirop quelqueque, selon le goût des individus. La dose est d'une à deux bouteilles par jour comme purgative et prise par trimboule avant le repas. A plus petite dose elle agit comme diurétique, daphorétique et stomachique.

GUÉRISON.

Depuis que ces eaux sont connues, M. J. L. Sauguinot, Marchand à St. Hyacinthe, a fait usage de ces eaux pour une dyspepsie chronique et il en est bien guéri. M. Joseph Gosselin, père, souffrait d'un grand mal de tête depuis plus de quinze jours; il en a bu à plusieurs reprises et après deux jours; il s'est lavé dans ces eaux et son mal de tête est disparu: depuis ce moment plusieurs autres personnes se sont mises à boire de ces eaux, et elles déclarent s'en bien trouver pour des faibles-tes d'estomac. M. Joseph St. Germain, placé à la direction de l'établissement les bains qui sont maintenant en opération, va incessamment mettre des dépôts de ces eaux à Montréal, à Québec et à Trois-Rivières. Ils les vendra à un prix bien modéré, et la facilité du transport de St. Hyacinthe à ces autres places, et vó aussi leur nouveauté. Des affiches seront connaître les lieux des dépôts. St Hyacinthe, le 16 juillet 1849.

AUX MM. DUCLERGE

PLUSIEUR Beaux CHANDELIER 6, 8 et 12 BRANCHES (ou lumières) très-convenables pour les Eglises. Chaque de différentes couleurs, et à très-bas prix. ALEXANDRE LEVY, No. 119, Rue Notre-Dame. Montréal, 14 décembre 1849.

Le Soussigné a l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé et le Public qu'il reçoit en ce moment une addition considérable et très variée aux articles qu'il a déjà eu l'honneur de présenter en ornements d'Eglise, bronzes, étoffes d'or, soie, argent etc. Tout ce qui est en usage pour les fabriques, bougies, cire blanche et jaune, cierges de toutes proportions, vins de messe de la meilleure qualité, encens dit gomme oliberrum, huile à lampe sont en vente à des prix modérés. Les avances libérales qu'il a reçues des précédentes maisons d'Europe mettent le soussigné en mesure d'offrir à ceux qui désirent faire venir des objets étrangers tout ce qui pourrait leur convenir. Montréal 27 septembre 1849. Jn. Roy.

L. P. Boivin.

Coin des rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. VERTIT de nouvelles pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Vincent vis-à-vis la Place Jacques-quartier. Il attend incessamment les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT DE MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc. Montréal, 26 mai.

LIVRES NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir et offre maintenant en vente, une collection non considérable de LIVRES propres à être donnés EN PRIX, ou à former UNE BIBLIOTHEQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants: Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-8 Do do do in-12 Do do do in-18 Do des Ecoles chrétiennes in-12 Gymnase moral, in-12 Bibliothèque pieuse, formats in-12, grand in-32, et in-36 Do des petits enfants in-32 Do des enfants pieux, in-32 Do de l'enfance chrétienne, in-18 Do Morale et Littéraire, in-12 Do Instructive et amusante, in-18 Do Catholique de Lille, in-18 Etc., etc., etc. — AUSSI: Un assortiment très varié de LIVRE DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres. Le tout à des prix extrêmement réduits. LA REMISE DES DROITS EST ACCORDÉE AUX ACHETEURS. E. R. FABRE et Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1849.

DAMIS PAUL,

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désirent prendre des LEÇONS DE MUSIQUE. Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1849.

P. GARNOT, Professeur de français,

latin rhétorique belles-lettres, etc Coin des rues Dorchester et Sanguinet. Montréal, 9 Nov. 1848.

L. A. HUGUET LATOUR,

Notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES frais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Mélanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc doivent être adressées, francs de port, aux Editeurs des Mélanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, .50 2 6 Chaque insertion subséquente . 0 0 7 Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, . 0 3 6 Chaque insertion subséquente, . 0 0 11 Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne . 0 0 4 Chaque insertion subséquente, par ligne, . 0 0 1 Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE, & Cie., Libraire Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ger. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Pro. V. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Père Direct. Rivière du Loup, M. L. BARBEAU. St. Athanasie, M. H. AUBERTIN. Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de la Maison de l'école près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. PROPRIÉTAIRE. JOSEPH RIVET Imprimeur RÉDACTEUR EN CHEF, JOS. LAROCQUE, Prêtre.